

D2023-110

## VILLE DU PECQ

## DECISION

## 1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Contrat de cession du spectacle « Le jardin aux oiseaux »

Laurence BERNARD, Maire de la Ville du PECQ,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2122-1 et R2122-8,

Vu la délibération n° 22-2-6 du conseil municipal du 6 avril 2022 autorisant Mme le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée concernant les fournitures et/ou les services ainsi que des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée jusqu'à 500 000 € HT inclus concernant les travaux, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

## DECIDE

De signer avec l'association « Autour de l'oiseaux », sise 48 rue Latour 80000 Amiens, représentée par Roseline PILLOT, en sa qualité de Présidente, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Le jardin aux oiseaux », dans le cadre de la saison culturelle 2023/2024.

De préciser que la date de représentation est fixée au dimanche 05 mai 2024 à 10h30, au parc Corbière, situé route de Carrières au Pecq.

D'indiquer que le montant total de la prestation s'élève à 3.500,00 € + 58,20 € de frais de repas, nets de TVA (association non assujettie à la TVA).

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le Pecq, le 6 septembre 2023



Le Maire

Laurence BERNARD

Accusé de réception en préfecture  
078-217804814-20230906-D2023-110-CC  
Date de télétransmission : 12/09/2023  
Date de réception préfecture : 12/09/2023